

Comité de pilotage du 14 décembre 2017

Présents :

Éducation Nationale :

Mme LEBRETON – Directrice de l'école Bois Bonnet ; Mme ROBERT – Directrice de l'école Clos Lainé ; Mme BONNIN – Directrice de l'école la Renarde ; Mme BALCOU et Mme MONTFORT – Directrice de l'école Ledreux ; Mme LE BERT – Directrice de l'école Le Prieuré ; Mme PENOT – Directrice de l'école Colbert M. ; Mme MARGEOT – Directrice de l'école Montébello ; Mme COUTILLARD – Directrice de l'école Cocteau ; Mme BERANGER – Directrice de l'école Mansart

Représentant des parents :

M. KUHNER – école Cocteau ; Mme VALETTI – école Bois-Bonnet ; M. CALOSSO – école Clos-Lainé ; Mme TAILLON – école la Renarde ; Mme TORES-ROCHAT – école Montebello ; Mme CAVROY – école Colbert E . Mme REYNA – école Colbert M. ; Mme DUSSAUGE et M. PODEVIN – école Ledreux ; Mme DAUBARD-PERRIN– école Prieure ; Mme BAUDOIN– école Mansart

Commune :

Mme BOIRON – 1^{ère} Maire adjoint ; Mme WECKMANN – directrice du service scolaire et de l'enfance ; Mme POULAIN – directrice-adjointe du service scolaire et de l'enfance ; M. BOUHAFS – coordinateur enfance ; Mme PITA - Directrice du centre de loisirs Colbert ; M. GRANGER – Directeur du centre de loisirs Ledreux ; Mme LE ROY – directrice du centre du Parc ; Mme SEIXAS – directrice du centre de loisirs maternel Cocteau, M. JAN – Directeur du centre de loisirs du Prieure ; Mme HELLIN – Directrice du centre de loisirs Montebello ; Mme SIMOES – Directrice du centre de loisirs la Renarde ; M. VIOLET – Directeur du centre de loisirs Bois-Bonnet ; Mme RULLIER – animatrice centre de loisirs Ledreux.

Ordre du jour :

1. Validation des horaires scolaires/calendrier scolaire,
2. Fréquence de l'étude sur la semaine.

Avant de commencer à aborder la réunion, Mme BOIRON fait un point sur les l'objectifs du comité de pilotage. L'ensemble de ses membres sont là pour trouver des solutions les plus appropriées concernant les emplois du temps des enfants sur temps scolaire et périscolaire. Toutes les propositions seront vues, il n'y en a pas une meilleure que l'autre à ce jour.

1. Validation des horaires scolaires/calendrier scolaire.

Une demande de validation des horaires de classe est demandée pour les horaires suivant : Du lundi au vendredi (sauf mercredi et samedi), 8h30-11h30 et 13h30 16h30, des adaptations seront faites pour les écoles Bois-Bonnet, Clos-Lainé, Cocteau, et Ledreux, permettant aux parents ayant un enfant en maternelle et en élémentaire d'aller d'une école à l'autre tout en respectant les horaires.

La proposition de revoir le calendrier scolaire est écartée, cette réflexion intéressante, ne pourrait se mettre en place que si les collègues étaient associés à la démarche. Par ailleurs, le Ministre de l'Éducation Nationale, M. BLANQUER réfléchit actuellement sur une modification des vacances scolaires pour les années à venir.

1. Fréquence de l'étude sur la semaine.

5 scénarios sont présentés concernant le temps périscolaire après 16h30. Des échanges sont faits et les différents points de vue sont présentés.

Pour les parents, il ressort, que le maintien d'un temps d'étude pour faire les devoirs est important, un grand nombre de parents rentrant tard, il est compliqué pour certains d'assurer les devoirs après 19h00.

Une interrogation est faite concernant la durée de l'étude, cette dernière est jugée trop longue pour les plus jeunes.

Une présentation est faite sur l'étude du périscolaire Ledreux, où depuis un an maintenant, les CP sont pris en charge par les animateurs, et ou après 30 minutes de travail scolaire (lecture, mots à écrire, calcul...), les animateurs proposent des activités de lecture passive/active, ou des jeux tournés sur l'écriture, la lecture, les mathématiques. Les parents de cette école interviennent pour confirmer l'intérêt de ce fonctionnement qui satisfait tout le monde depuis qu'il est mis en place. Une précision est faite sur l'implication d'une enseignante qui a permis de former les animateurs aux méthodes de lecture utilisées en début d'année scolaire.

Le périscolaire Mansart a mis en place ce principe également, mais sans accompagnement.

Cette démarche fait suite à un manque d'enseignants pour assurer l'étude. Le problème est présent dans toutes les écoles élémentaires de la ville. Actuellement des animateurs, ou des personnes non enseignantes interviennent sur le temps d'étude dans toutes les écoles.

Une harmonisation du service devra être mise en place partout.

Pour les enseignants, il est nécessaire de maintenir un temps d'étude d'une heure tous les soirs, surtout pour les CM1/CM2 afin de les préparer au collège.

Pour les autres niveaux, suivant le travail donné, les enfants peuvent s'ils ont fini faire des jeux libres dans la classe.

Le temps consacré aux devoirs dépend aussi des facilités des enfants.

Les enseignants qui interviennent à l'étude précisent qu'ils peuvent être amenés à réexpliquer aux enfants des points qu'ils n'ont pas compris.

Il est rappelé que l'étude n'est pas un endroit où du soutien est donné aux enfants, l'aide personnalisée proposée par l'Éducation Nationale à chaque enfant qui en a besoin doit pouvoir répondre à cette demande.

Pour les animateurs, ils rejoignent les propos d'un des parents sur le fait de repenser le temps périscolaire, et de voir dans quelle mesure le temps passé à faire des jeux libres pendant l'étude ne pourrait pas être passé dans des ateliers pris en charge par les animateurs.

Ces derniers se proposent d'assurer après 16h30 la partie récréation/goûter, qui ne doit pas dépasser 15/20 minutes, et poursuivre par un temps destiné aux leçons, qui peut être variable selon la quantité de travail et l'âge des enfants, pour se terminer par différentes animations périscolaires, comme elles peuvent être proposées actuellement.

L'organisation 16h30-19h est à imaginer différemment, afin que les enfants en fonction de leurs besoins et de leurs capacités, puissent faire leurs leçons, et profiter des activités proposées. Il faut affiner l'organisation, et en définir les coûts.

Il est acté qu'il n'y aura pas de temps de leçons le vendredi, permettant ainsi aux animateurs de proposer des activités sur une durée plus importante, ce qui permettra aux enfants de pouvoir toujours bénéficier des activités de découverte (sportives, culturelles, artistiques...).

Une question est posée sur la possibilité d'organiser des activités le midi, encadrées par d'avantage d'animateurs. Cette possibilité est relativement compliquée à mettre en place, les enfants sont certes heureux de pouvoir en bénéficier le midi, mais ils sont aussi heureux de

pouvoir jouer entre eux. Cependant certains enfants aimeraient pouvoir se retrouver dans un endroit moins bruyant.

Enfin, concernant les mercredis, le regroupement des enfants sera fait sur un ou deux centres. Le centre de loisirs Curvelier (élémentaire), même s'il n'est pas en centre-ville, offre un cadre particulièrement intéressant (espaces verts, forêt...), il serait dommage de ne pas l'utiliser. Pour les élémentaires une navette sera mise en place de la gare au centre de loisirs Curvelier.

Concernant la ligne de bus n°12, une réflexion sur l'aménagement du circuit et des horaires sera demandé, afin que ce bus puisse passer le soir au Parc des Sports.

Une possibilité d'accueillir les enfants en demi-journée avec repas sera proposée.

Ordre du jour du prochain comité de pilotage :

1. Présentation d'une organisation
2. Présentation des tarifs possibles

La séance est levée à 21h35